

**partageons
la voie**



L'ARCQ lance la campagne « À chacun son rythme, partageons la voie » – Pour une cohabitation respectueuse et sécuritaire sur les réseaux cyclables et les sentiers multifonctionnels du Québec

Québec, le 21 mars 2025. – L'Association des réseaux cyclables du Québec (ARCQ), en collaboration avec les gestionnaires de réseaux cyclables de la province, est fière de dévoiler sa nouvelle campagne de sensibilisation « À chacun son rythme, partageons la voie ». Cette initiative répond à un besoin croissant de sensibilisation, à la suite du récent décret encadrant l'utilisation des appareils de transport personnel motorisés (ATPM) et des appareils de mobilité motorisés (AMM). La campagne vise à encourager une cohabitation sécuritaire et respectueuse entre les différents usagers des réseaux cyclables et des sentiers multifonctionnels du Québec.

« Il est essentiel que les activités récréatives et sportives soient pratiquées dans un cadre sécuritaire pour qu'elles aient un impact bénéfique sur la vie des gens. Nous saluons l'initiative de l'ARCQ pour le lancement de cette campagne de sensibilisation à l'importance de l'utilisation sécuritaire des divers modes de transport électriques sur les réseaux cyclables. D'ailleurs, le Programme Sécurité Intégrité Québec du ministère de l'Éducation a soutenu le projet à hauteur de 49 500 \$. »

Isabelle Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air

« Cette campagne vise à informer et à sensibiliser tous les utilisateurs d’ATPM et d’AMM à l’importance de la sécurité et du respect mutuel. Considérant l’augmentation notable de ces nouveaux engins électriques, il est essentiel que chacun adopte des comportements responsables pour garantir une cohabitation harmonieuse dans nos espaces publics. »

David Lecointre, président de l’ARCQ

La [campagne « À chacun son rythme, partageons la voie »](#) cible les utilisateurs d’ATPM et d’AMM, dont les trottinettes électriques, les gyroroues, les quadriporteurs et autres véhicules similaires. Elle vise à :

- sensibiliser les usagers à la sécurité et aux bonnes pratiques sur les réseaux cyclables et les sentiers multifonctionnels;
- favoriser une utilisation respectueuse des espaces partagés par les usagers de différents types d’engins;
- diffuser des messages éducatifs sur l’importance de la vitesse, du respect des autres utilisateurs et des règles de sécurité pour éviter les accidents.

Pour soutenir cette initiative, l’ARCQ met en place des ressources pédagogiques, des [vidéos explicatives](#) et une [trousse de communication](#) à l’intention des gestionnaires de réseaux cyclables. Des activités de sensibilisation seront également menées dans les prochains mois pour toucher le plus grand nombre d’usagers.

À propos de l’ARCQ

Fondée en 1995, l’ARCQ regroupe les gestionnaires de réseaux cyclables et de sentiers multifonctionnels du Québec. L’Association œuvre activement pour la gestion, la sécurité et le développement des infrastructures cyclables, en collaboration avec des partenaires tels que le ministère des Transports et de la Mobilité durable, le ministère de l’Éducation, la Société de l’assurance automobile du Québec et Vélo Québec. L’ARCQ soutient des initiatives pour améliorer la sécurité des usagers, tout en contribuant à la promotion du cyclisme et de la mobilité durable au Québec.

– 30 –

Personne-ressource pour les médias :



David Lecointre

Téléphone : 418 668-4541

Courriel : info@reseauxcyclables.ca

Site Web : <https://www.reseauxcyclables.ca/>